

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
9646-4

Deuxième édition
1994-12-15

**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — Cadre général et méthodologie des
tests de conformité —**

Partie 4:

Réalisation des tests

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a595c-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994>

Information technology — Open Systems Interconnection — Conformance testing methodology and framework —

Part 4: Test realization



Numéro de référence
ISO/CEI 9646-4:1994(F)

Sommaire

Avant-propos ii

Introduction iii

1 Domaine d'application 1

2 Références normatives 1

3 Définitions 2

4 Abréviations 2

5 Réalisation des outils de test : aperçu général 3

5.1 Introduction 3

5.2 Composants des outils de test 4

5.3 Fonctions des outils de test 4

5.4 Suites de tests sélectionnées et paramétrées 4

5.5 Suites de tests exécutables paramétrées 5

6 Conditions relatives à la réalisation des outils de test 5

6.1 Introduction 5

6.2 Conditions relatives aux outils de test 5

6.3 Conditions relatives à la dérivation des suites
de tests exécutables 6

6.4 Conditions relatives aux journaux de conformité 8

6.5 Conditions relatives au développement du ou
des formulaires IXIT 9

6.6 Conditions relatives aux autres documents 9

7 Compatibilité avec la présente partie de l'ISO/CEI 9646 9

Annexes

A Conseils supplémentaires sur la réalisation des outils de test 10

A.1 Conseils supplémentaires sur les outils de test 10

A.2 Conseils supplémentaires sur le processus de dérivation
des suites de tests exécutables 13

A.3 Conseils supplémentaires sur les journaux de conformité 14

A.4 Conseils supplémentaires sur la documentation 15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particulier de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 9646-4 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité 21, *Interconnexion des systèmes ouverts, gestion des données et traitement réparti ouvert*.

<https://standards.iso.org/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994>

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/CEI 9646-4:1991), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO/CEI 9646 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité* :

- *Partie 1 : Concepts généraux*
- *Partie 2 : Spécification des suites de tests abstraites*
- *Partie 3 : Notation combinée arborescente et tabulaire (TTCN)*
- *Partie 4 : Réalisation des tests*
- *Partie 5 : Spécifications pour laboratoires d'essais et clients pour le procédé d'évaluation de conformité*
- *Partie 6 : Spécification de test pour les profils de protocoles*
- *Partie 7 : Déclarations de conformité de mise en œuvre*

L'Annexe A de la présente partie de l'ISO/CEI 9646 est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

L'ISO/CEI 9646-1 et l'ISO/CEI 9646-2 définissent une méthodologie générale pour tester la conformité des réalisations aux spécifications de protocoles OSI et/ou de syntaxe de transfert publiées comme Normes internationales ou comme Recommandations de l'UIT-T ; ces deux parties spécifient aussi des conditions relatives au développement des spécifications d'essai de conformité OSI et des suites de tests abstraites spécifiées.

L'ISO/CEI 9646-3 définit une notation de test normalisée, la notation combinée arborescente et tabulaire (TTCN), pouvant servir à spécifier une suite de tests abstraite spécifiée.

Les spécifications d'essai de conformité OSI et les suites de tests abstraites spécifiées étant disponibles, les résultats obtenus par différents laboratoires d'essais devraient être comparables s'ils utilisent les mêmes suites de tests abstraites spécifiées comme base de leurs essais.

L'ISO/CEI 9646-5 spécifie des conditions relatives au processus d'évaluation de conformité pour que les résultats de test puissent être comparés et acceptés par tous.

La présente partie de l'ISO/CEI 9646 s'intéresse à l'étape intermédiaire, la réalisation d'outils de test. Avant que débute la phase de préparation des essais, des outils de test de la réalisation à tester doivent être disponibles.

Dans la présente partie de l'ISO/CEI 9646, on appelle «réalisateurs d'outils de test» les organisations qui prennent la responsabilité de fournir des outils de test.

L'ISO/CEI 9646-6 définit une méthodologie générale pour spécifier les spécifications d'essai de conformité de profils (PTS).

L'ISO/CEI 9646-7 définit l'usage des déclarations de conformité d'une mise en œuvre (ICS) et des formulaires normalisés pour exprimer et documenter la conformité des systèmes aux spécifications de base, ainsi que l'usage des listes de conditions (RL) pour exprimer et documenter la conformité des systèmes à des profils.

La présente partie de l'ISO/CEI 9646 spécifie des conditions relatives à la réalisation des outils de test pour garantir que l'exécution des tests élémentaires reflète le comportement spécifié dans la suite de tests abstraite spécifiée de référence. L'objectif de la suite de tests abstraite spécifiée est atteint de cette manière.

La présente partie de l'ISO/CEI 9646 est également publiée par l'UIT-T en tant que Recommandation UIT-T X.293.

Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — Cadre général et méthodologie des tests de conformité —

Partie 4: Réalisation des tests

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO/CEI 9646 spécifie les conditions de mise en œuvre des outils de test d'une réalisation à tester, conformément à une suite de tests abstraite spécifiée, cette dernière ayant été spécifiée en compatibilité avec l'ISO/CEI 9646-2. La présente partie de l'ISO/CEI 9646 donne également des conseils sur la mise en œuvre des outils de test d'un seul protocole, de plusieurs protocoles ou d'un profil.

NOTE — Ceci implique l'utilisation de suites de tests abstraites spécifiées, telles que définies par l'ISO/CEI 9646-1. La notion de suite de tests abstraite s'applique également dans la présente partie, aux tests élémentaires abstraits qui constituent la spécification d'essai spécifique du profil (PSTS), et qui sont destinés au test d'un profil donné.

Ces conditions ne couvrent que les aspects des outils de test qui peuvent être mis en correspondance avec des fonctions de test abstraites définies dans l'ISO/CEI 9646-1 ou qui sont essentiels à un usage adéquat de la suite de tests abstraite spécifiée. Ceci comprend une facilité de production de journaux de conformité ou le développement du formulaire d'informations complémentaires nécessaires aux essais de conformité (IXIT). Les autres aspects de mise en œuvre des systèmes de test et des testeurs supérieurs sont hors du domaine d'application de la présente partie de l'ISO/CEI 9646.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994>

La réception, la validation et l'installation des outils de test sont hors du domaine d'application de la présente partie de l'ISO/CEI 9646.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO/CEI 9646. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO/CEI 9646 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 7498:1984, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.200]

ISO/CEI 9646-1:1994, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité — Partie 1 : Concepts généraux*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.290—¹⁾]

ISO/CEI 9646-2:1994, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité — Partie 2 : Spécification des suites de tests abstraites*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.291—¹⁾]

1) À publier.

ISO/CEI 9646-3:1992, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Essais de conformité — Méthodologie générale et procédures — Partie 3 : Notation combinée arborescente et tabulaire (TTCN)*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.292 (1993)]

ISO/CEI 9646-3 Amd:—¹⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Essais de conformité — Méthodologie générale et procédures — Partie 3 : Notation combinée tabulaire et arborescente (TTCN) — Amendement 1 : Extensions TTCN*.

ISO/CEI 9646-5:1994, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité — Partie 5 : Spécifications pour laboratoires d'essais et clients pour le procédé d'évaluation de conformité*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.294—¹⁾]

ISO/CEI 9646-6:1994, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité — Partie 6 : Spécifications de tests pour les profils de protocoles*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.295—¹⁾]

ISO/CEI 9646-7:—¹⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Cadre général et méthodologie des tests de conformité — Partie 7 : Déclaration de conformité de mise en œuvre*.

[Voir aussi Recommandation UIT-T X.296—¹⁾]

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/CEI 9646, toutes les définitions données dans l'ISO/CEI 9646-1 s'appliquent. En outre, le terme «point de coordination TTCN» est défini dans l'ISO/CEI 9646-3.

4 Abréviations

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/CEI 9646, les abréviations suivantes, définies dans l'ISO/CEI 9646-1, s'appliquent.

NOTE — Les abréviations utilisées sont celles de la version anglaise. Dans le présent article, est donnée la forme de ces abréviations développée en français. La forme anglaise est indiquée entre parenthèses pour aider à la compréhension.

ASP	primitive de service abstrait (abstract service primitive)
ATM	méthode de test abstraite (abstract test method)
ATS	suite de tests abstraite (abstract test suite)
BIT	essai d'interconnexion de base (basic interconnection test)
ETS	suite de tests exécutable (executable test suite)
ICS	déclaration de conformité d'une mise en œuvre (implementation conformance statement)
IUT	réalisation à tester (implementation under test)
IXIT	informations complémentaires nécessaires aux essais de conformité (implementation extra information for testing)
LT	testeur inférieur (lower tester)

1) À publier.

LTCF	fonction de contrôle des testeurs inférieurs (lower tester control function)
MOT	outils de test (means of testing)
MPyT	essai en mode multiparties (multi-party testing)
OSI	interconnexion de systèmes ouverts (open systems interconnection)
PATS	suite de tests abstraite paramétrée (parameterized abstract test suite)
PCO	point de contrôle et d'observation (point of control and observation)
PDU	unité de données de protocole (protocol data unit)
PETS	suite de tests exécutable paramétrée (parameterized executable test suite)
PSTS	spécification d'essai spécifique d'un profil (profile specific test specification)
PTS	spécification d'essai d'un profil (profile test specification)
SATS	suite de tests abstraite sélectionnée (selected abstract test suite)
SETS	suite de tests exécutable sélectionnée (selected executable test suite)
SPyT	essai en mode partie unique (single-party testing)
SUT	système à tester (system under test)
TCP	procédures de coordination des tests (test coordination procedures)
TM-PDU	PDU de gestion des tests (test management PDU)
TMP	protocole de gestion de test (test management protocol)
TTCN	notation combinée arborescente et tabulaire (tree and tabular combined notation)
UT	testeur supérieur (upper tester)

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9646-4:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994>

5 Réalisation des outils de test : aperçu général

5.1 Introduction

La réalisation d'outils de test, destinés à être utilisés au cours d'essais de conformité d'une IUT à une spécification de protocole, doit se conformer à la spécification d'essai de conformité et à une ATS qui en fait partie.

5.2 Composants des outils de test

Les outils de test combinent des équipements et des procédures qui peuvent exécuter les fonctions suivantes :

- a) la dérivation des tests élémentaires ;
- b) la sélection des tests élémentaires ;
- c) la paramétrisation des tests élémentaires ;
- d) l'exécution des tests élémentaires ;
- e) la production d'un journal de conformité.

Lors du processus d'évaluation de conformité d'une spécification de protocole de base, les outils de test fournissent une réalisation de la suite de tests abstraite pour les essais de ce protocole, conforme à la suite de tests abstraite spécifiée de référence.

Lors du processus d'évaluation de conformité d'un profil, les outils de test fournissent une réalisation de chaque suite de tests abstraite, ainsi que la réalisation des tests élémentaires abstraits additionnels éventuels, ces réalisations étant conformes au sommaire des spécifications d'essai du profil (Sommaire de PTS).

5.3 Fonctions des outils de test

Au cours du processus de dérivation, les tests élémentaires de l'ATS spécifiée sont convertis en tests élémentaires exécutables, formant ainsi une suite de tests exécutable (ETS).

Dans le cas d'une spécification de base, le processus de sélection des tests élémentaires est réalisé à partir de la suite de tests abstraite complète. Les tests élémentaires non appropriés à l'IUT sont désélectionnés, en accord avec ce qui est stipulé dans la déclaration de conformité de mise en œuvre (ICS) et dans les informations complémentaires nécessaires aux essais de conformité (IXIT).

Dans le cas d'un profil, le processus de sélection des tests élémentaires est réalisé à partir de la liste des tests élémentaires applicables au profil, cette liste faisant partie de la spécification d'essai spécifique du profil (PSTS). Les tests élémentaires non appropriés à l'IUT sont désélectionnés, en accord avec ce qui est stipulé dans la déclaration de conformité de mise en œuvre du profil (ICS du profil) et dans les informations complémentaires nécessaires aux essais de conformité du profil (IXIT du profil).

Au cours du processus de paramétrisation, des valeurs appropriées sont attribuées aux paramètres des tests élémentaires sélectionnés, en accord avec ce qui est stipulé dans le IXIT (et, peut-être, dans le ou les ICS).

L'outil de test met en œuvre ces fonctions pour exécuter la suite de tests pendant un essai de conformité, le résultat étant la production d'un journal de conformité.

5.4 Suites de tests sélectionnées et paramétrées

Des formes intermédiaires de suites de tests peuvent être produites, suivant le moment auquel se déroule le processus de dérivation.

Ces formes intermédiaires sont :

- a) SATS : suites de tests abstraites sélectionnées ;
- b) SETS : suites de tests exécutables sélectionnées ;
- c) PATS : suites de tests abstraites paramétrées ;
- d) PETS : suites de tests exécutables paramétrées.

5.5 Suites de tests exécutables paramétrées

Parmi ces formes, seules les suites de tests abstraites sont obligatoirement tangibles.

Certains outils de test génèrent automatiquement les PETS à partir de l'ATS spécifiée de référence (en fonction de l'ICS et de l'IXIT) au moment où les tests élémentaires sont réellement exécutés. Ces outils de test ne produisent pas d'ETS, ni de SETS, ni de PETS sous une forme tangible.

Néanmoins, c'est toujours, par convention, une suite de tests exécutable paramétrée qui est exécutée.

6 Conditions relatives à la réalisation des outils de test

6.1 Introduction

Les conditions relatives à la réalisation des outils de test concernent

- a) les outils de test, dans leur ensemble ;
- b) le processus de dérivation, à partir de tests élémentaires abstraits vers des tests élémentaires exécutables ;
- c) des facilités de production d'un journal de conformité ;
- d) le développement du formulaire IXIT ;
- e) la production d'autres documents.

6.2 Conditions relatives aux outils de test

6.2.1 Fonctions générales

Les outils de test doivent être fournis dans le contexte d'une seule suite de tests abstraite, en compatibilité avec l'ISO/CEI 9646-2. Le réalisateur des outils de test ne doit utiliser que la version de la spécification d'ATS qui a le statut normatif le plus élevé [par exemple : DIS (projet de norme internationale) plutôt que CD (projet de comité)].

Les outils de test doivent fournir

- a) une réalisation des testeurs inférieurs, et dans le cas d'essai en mode multiparties (MPyT), une réalisation de la fonction de contrôle des testeurs inférieurs (LTCF) ;
- b) la spécification du testeur supérieur, dans la mesure où il est exigé par la méthode de test abstraite ;
- c) la réalisation du testeur supérieur pour la méthode de test locale pour essai en mode partie unique (SPyT), et pour toute méthode de test pour essai en mode multiparties (MPyT) lorsque le testeur supérieur est extérieur au système à tester ;
- d) en option, la réalisation du ou des testeurs supérieurs pour la méthode de test coordonnée ainsi que pour les méthodes de test réparties pour essai en mode partie unique, ou pour toute méthode de test pour essai en mode multiparties ;
- e) la spécification des procédures de coordination des tests (TCP) en accord avec les conditions spécifiées dans l'ATS spécifiée ;
- f) la réalisation des procédures de coordination des tests, dans le système de test, pour la méthode de test locale pour essai en mode partie unique, et pour toute méthode de test pour essai en mode multiparties lorsque le testeur supérieur est extérieur au système à tester ;
- g) la réalisation du protocole de gestion de tests (TMP) dans le ou les testeurs inférieurs, pour la méthode de test coordonnée pour essai en mode partie unique, et pour toute méthode de test pour essai en mode multiparties.

6.2.2 Tests élémentaires exécutables

Les outils de test doivent comporter soit les tests élémentaires exécutables dérivés des tests élémentaires de l'ATS spécifiée de référence, soit un moyen de les dériver.

Les outils de test doivent être réalisés en compatibilité avec la sémantique de la notation de test choisie dans l'ATS spécifiée de référence.

Les outils de test doivent permettre de dé-sélectionner les tests élémentaires non appropriés à l'IUT, et de paramétrer les tests élémentaires sélectionnés (qu'ils soient abstraits ou exécutables), en accord avec le paragraphe 5.3.

Les conditions relatives au processus de sélection sont décrites dans l'ISO/CEI 9646-5, paragraphe 7.3.

Les conditions relatives au processus de paramétrisation sont décrites dans l'ISO/CEI 9646-5, paragraphe 7.4.

6.2.3 Sélection des essais et tests d'interconnexion de base

Les outils de test doivent permettre de sélectionner les tests élémentaires de capacités et de comportement mentionnés dans la liste des tests d'interconnexion de base (liste de BIT), si cette liste est spécifiée dans l'ATS spécifiée de référence ; ils doivent aussi permettre d'exécuter l'ensemble de ces tests, en premier lieu, avant les tests de capacité et de comportement.

Les outils de test doivent aussi permettre que les tests élémentaires indiqués dans la liste de BIT ne soient pas pris en compte dans l'ensemble des tests sélectionnés pour les tests de capacités et de comportement.

6.2.4 Exécution de la suite de tests paramétrée exécutable (PETS)

Les outils de test doivent fournir une capacité d'exécution des tests élémentaires exécutables paramétrés résultant du processus de dérivation, de sélection et de paramétrisation.

6.2.5 Conformité des outils de test

ISO/IEC 9646-4:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca95164b10/iso-iec-9646-4-1994>

Le réalisateur des outils de test doit fournir une déclaration de conformité des outils de test à l'ATS spécifiée de référence, en indiquant toute partie de l'ATS qui n'est pas prise en compte (voir 6.3.4).

Le réalisateur des outils de test doit identifier toutes les restrictions à l'exécution des tests imposées par les outils de test et qui s'ajoutent à celles établies dans l'ATS spécifiée de référence (par exemple : restriction sur les plages de valeurs fournies dans le IXIT).

NOTE — Les réalisateurs d'outils de test devront prendre en considération les besoins d'un service d'essai complet exprimé dans l'ATS spécifiée. Les réalisateurs d'outils de test peuvent souhaiter développer des outils de test pour chacune des méthodes de tests abstraites reconnues, pour qu'un laboratoire d'essais soit en mesure de fournir un service d'essai complet.

6.2.6 Journal de conformité

Les outils de test doivent fournir une facilité de production d'un journal de conformité (voir 6.4).

6.3 Conditions relatives à la dérivation des suites de tests exécutables

6.3.1 Introduction

Les conditions spécifiées en 6.3 s'appliquent à toutes les suites de tests exécutables, y compris les SETS ou les PETS, qu'elles soient tangibles ou non.

6.3.2 Conformité à la suite de tests abstraite spécifiée

Une ETS doit être dérivée d'une seule ATS spécifiée de référence.

Pour qu'une ETS soit conforme à l'ATS spécifiée de référence, elle doit remplir les conditions spécifiées en 6.3.3, 6.3.4 et 6.3.5, ainsi que les conditions spécifiées dans l'ATS spécifiée de référence et dans les autres parties de la spécification d'essai de conformité, le cas échéant (par exemple : la partie consacrée au protocole de gestion de tests).

6.3.3 Correspondance entre suite de tests abstraite et suite de tests exécutable

Chaque test élémentaire exécutable doit être la réalisation d'un seul test élémentaire abstrait et doit pouvoir être sélectionné en vue d'être exécuté individuellement.

Toutes les séquences d'événements de test comprenant un test élémentaire abstrait doivent pouvoir être réalisées dans le test élémentaire exécutable.

Le but du test et les attributions de verdict de chaque test élémentaire abstrait doivent être conservés dans le test élémentaire exécutable correspondant.

Les outils de test ne doivent pas effectuer de contrôle de la validité des paramètres de PDU reçus de l'IUT, autres que ceux définis dans le test élémentaire abstrait. Tout autre contrôle que pourrait effectuer le système de test est hors du domaine d'application de la présente norme et ne doit pas être pris en compte dans l'attribution de verdict pour chaque test élémentaire.

Les relations entre groupes de tests définies dans l'ATS spécifiée de référence doivent être conservées dans l'ETS. Chaque groupe de tests de l'ATS spécifiée de référence, composé d'un ensemble identifié de tests élémentaires doit être représenté dans l'ETS par un ensemble identifié de tests élémentaires exécutables.

Une ATS spécifiée comporte une mise en correspondance du ou des tests élémentaires abstraits avec les entrées du formulaire ICS et du formulaire IXIT partiel (voir ISO/CEI 9646-2:1994, article 14). Cette mise en correspondance doit être conservée dans l'ETS.

[ISO/IEC 9646-4:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994)

[19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d12a593e-1eea-4c34-bb2e-19ca49c104bf/iso-iec-9646-4-1994)

6.3.4 Division de la suite de tests abstraite en sous-ensembles

En général, le processus de dérivation d'une ETS a pour résultat de convertir tous les tests élémentaires exécutables de l'ATS spécifiée de référence. Cependant, une ETS peut être dérivée de sous-ensembles de l'ATS. Si un sous-ensemble est créé, l'exclusion d'un ensemble de tests élémentaires doit être cohérente avec le processus de sélection de tests pour une IUT, en ce qui concerne la mise en correspondance des entrées du ou des formulaires ICS (et du ou des formulaires IXIT) avec les tests élémentaires de l'ATS.

NOTE — Ceci signifie que les tests élémentaires obligatoires pour toutes les IUT feront toujours partie du sous-ensemble mais le réalisateur des tests peut décider de ne pas exécuter certains ensembles de tests élémentaires optionnels ou conditionnels qui ne sont donc pas exigés pour le test de certaines IUT.

Ainsi le sous-ensemble de l'ATS spécifiée de référence qui est exécuté équivaut à une ou plusieurs SATS possibles.

6.3.5 Indépendance du processus de dérivation

Dans les outils de test, le processus de dérivation doit aboutir à la même PETS à exécuter pour une IUT donnée quel que soit le moment où le processus de dérivation a lieu par rapport aux processus de sélection et de paramétrisation.

NOTE — Voir A.2.1, figure A.1.

L'application des processus de sélection et de paramétrisation au cours de la phase de préparation des tests d'un IUT donné relève du laboratoire d'essais.